

financés par les pouvoirs publics. En réalité, monsieur l'Orateur, les crédits accordés par le secteur privé de la foresterie à ces deux domaines ont été faibles. A titre d'exemple, en 1975, le secteur des produits du bois n'a investi dans la recherche et le développement que .31c. sur chaque dollar de son chiffre d'affaires alors que le secteur des produits électriques y investissait 2.5c. A cause de la faiblesse des investissements dans le domaine de la recherche et du développement, la productivité et le taux d'emploi sont restés plus faibles dans ce secteur que dans d'autres qui avaient accordé des crédits plus élevés à ces deux domaines.

Si l'on examine la recherche de plus près, on s'aperçoit que dans le secteur privé, les grandes entreprises effectuent de la recherche orientée surtout vers la conception et la mise en marché. Ce qui est normal, car grâce à cette recherche elles font plus de bénéfices. Les 8,000 petites entreprises du secteur forestier ne consacrent presque rien pour la recherche et le développement, puisqu'il s'agit de petites entreprises familiales qui ne peuvent se le permettre. Il incombe donc au gouvernement de combler le vide. Ce sont les laboratoires du gouvernement qui travaillent à l'étape de la conception, à partir d'une idée jusqu'au point où l'entreprise privée peut reprendre le flambeau, à l'étape du marketing et de la productivité.

Par exemple, ce sont des études gouvernementales qui ont entraîné la mise au point du traitement non toxique des copeaux de bois et d'une méthode moins nocive d'élimination de déchets toxiques. On a fait du magnifique travail, par exemple dans un laboratoire situé dans ma circonscription qui s'est penché sur la lutte contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette. En d'autres termes, le rôle des laboratoires gouvernementaux est essentiel au bien-être futur de notre industrie forestière.

Ce que je regrette, c'est que le gouvernement libéral, cédant aux demandes des conservateurs qui réclament des restrictions, a arbitrairement réduit les fonds, compromettant ainsi l'avenir de l'industrie forestière. Sa manière d'aborder le problème est irrationnelle et arbitraire. Nous avons vu, par exemple, la station forestière de Petawawa, qui se livre depuis 60 ans à des travaux de recherche de renommée mondiale, faire l'objet de restrictions. Le ministre avait d'abord annoncé qu'elle serait fermée, mais un tollé général du public et des milieux scientifiques a obligé le gouvernement à changer d'idée. Mais pour renverser sa décision et garder la station de Petawawa en activité, le gouvernement a provoqué une catastrophe en deux autres secteurs: l'Institut de recherche sur les feux de forêt et l'Institut d'aménagement forestier à Ottawa. Une centaine d'employés ont été du jour au lendemain informés qu'afin de garder en activité la station de Petawawa, il fallait que la moitié d'entre eux fassent le sacrifice de leur emploi, que l'on réduise le budget de moitié et que les 50 autres employés soient transférés à Petawawa. Et cela, malgré plusieurs études successives qui avaient démontré la nécessité de garder ces deux instituts ici, à Ottawa, tout près d'autres organismes avec lesquelles ils ont des rapports, par exemple le Conseil national de recherches.

• (2232)

La décision du gouvernement est absolument illogique. Son revirement de politique, cette réduction arbitraire du budget et

L'ajournement

ce transfert ridicule à l'industrie privée n'ont absolument aucun fondement rationnel scientifique et ne seront d'aucun bien pour l'industrie à long terme, pour des raisons que j'ai exposées.

Je fais appel au secrétaire parlementaire et au ministre, et je leur dis que s'ils se soucient vraiment de la situation de la recherche et du développement dans l'industrie forestière canadienne, ils devraient garder la station de Petawawa en activité avec son plein effectif et renverser la décision de fermer les deux laboratoires à Ottawa pour les transférer à Petawawa. Si le ministre croit vraiment en l'importance de la recherche et du développement, il renversera sûrement cette décision irrationnelle, arbitraire et improductive.

M. Jack Pearsall (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, de tous les députés ici présents, je suis celui qui approuve le plus les propos du député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes), puisque mon nom est associé à une des compagnies papetières les plus importantes du monde, la MacMillan Bloedel, depuis 35 ans. L'industrie forestière constitue certainement un maillon essentiel de l'économie canadienne et il faut absolument un programme de recherche dynamique pour l'empêcher de périliter.

Le ministère regrette d'avoir dû réduire le budget du Service canadien des forêts. Le ministère de l'Environnement a dû réduire son budget de plus de 40 millions de dollars, comme l'a dit le député d'ailleurs. Aucun service ne peut échapper totalement à une mesure d'une telle ampleur. Nous avons fait tout notre possible pour maintenir des services de qualité et poursuivre les recherches essentielles.

Il convient de signaler que si le gouvernement a décidé de réduire le budget du ministère, c'est en partie pour pouvoir alimenter d'autres initiatives plus pressantes, destinées à stimuler l'économie. Un montant annuel de l'ordre de 5 à 20 millions de dollars servira à alimenter des programmes fédéraux-provinciaux visant à améliorer la gestion des ressources forestières, et qui feront l'objet d'ententes entre le ministère de l'Expansion économique régionale et certains organismes provinciaux. Environnement Canada, par l'entremise du Service canadien des forêts, y apportera une contribution directe sur les plans technique et scientifique et y jouera un rôle de conseiller.

Quant à la question de remettre au secteur privé les laboratoires de recherche sur les produits forestiers, ce projet est à l'étude depuis déjà fort longtemps. En réalité, le Conseil consultatif canadien des forêts avait, dès 1973, dans son rapport au ministre de l'Environnement, recommandé que ces laboratoires soient pris en charge par l'entreprise privée. Comme le ministre l'a déjà signalé à la Chambre, le budget total de ces deux laboratoires s'élève à 7.3 millions de dollars. Si le gouvernement fédéral cédait les laboratoires en question aux entreprises privées et continuait à leur accorder des crédits de 4 millions par année pour leur venir en aide, elles pourraient poursuivre un programme à long terme de recherche et de développement.

M. l'Orateur adjoint: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée d'office à 10 h 36, en conformité du Règlement).